



Un appel au respect



Info-Négo n° 20 14
16 février 2022

C'est maintenant que ça se passe !

Dans 28 jours, nous déclencherons une nouvelle grève légale plus perturbatrice dans le secteur préhospitalier. Après près de deux ans de négociation sans convention collective, deux ans de pandémie durant laquelle notre rôle central n'a jamais été reconnu adéquatement par le gouvernement, nous n'avons pas d'autre choix. Un mois, c'est amplement suffisant pour trouver un terrain d'entente sur les matières qu'il nous reste à régler dans cette négociation.

Fin décembre dernier, nous avons tenté un blitz de négociation avec le gouvernement pour trouver un règlement satisfaisant. Cela n'a pas fonctionné, mais personne n'a brisé les négociations.

En janvier, nous avons demandé la conciliation pour relancer les négociations. Une première rencontre a déjà eu lieu et quatre autres en présence du conciliateur sont au calendrier d'ici la fin mars. Quatre dates de rencontre, ça semble peu, mais dans les faits, notre comité de négociation syndical a déjà fait beaucoup de travail.

Ce qu'il nous reste à régler sont des enjeux liés à la volonté politique du gouvernement à régler les problèmes et d'y mettre les fonds nécessaires, qu'il s'agisse notamment de l'enjeu salarial, de l'élimination des horaires de faction, ou de manger et de finir notre quart de travail à l'heure prévue.

Participons massivement !

Nous vous invitons à encerclez dès maintenant les dates suivantes à votre calendrier. Notre participation devra être massive. Ce seront des moments cruciaux de cette négociation.

25 FÉVRIER

ACTION SURPRISE DE GRANDE AMPLIEUR
Contactez votre syndicat pour tous les détails.

28 FÉVRIER AU 15 MARS

ACTIONS LOCALES
COORDONNÉES NATIONALEMENT

16 MARS

DÉBUT DE LA GRÈVE



Ce matin, nous avons déposé un énorme bloc de glace devant le Conseil du trésor à Québec pour lui rappeler qu'il y a urgence de dégelers notre négociation !